



Vente d'Une maison occupée

Par **Kilina**, le **10/03/2014** à **09:47**

[fluo]bonjour[/fluo] **marque de politesse**

J'ai loué une maison en attendant de la vendre . Les locataires sont au courant de cette situation et m'ont affirmé qu'ils partiraient dès que des acheteurs sérieux se présentent ,ces le cas. Mais malheureusement ,ils ne veulent pas partir. Le bail finit le 1 sep 2015. Que dois-je faire? (Je leur ai proposé une maison dans le même village et leur ai proposé de payer le surplus) mais ils ont aussi refusé .

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **Lag0**, le **10/03/2014** à **13:10**

Bonjour,

Vous n'avez aucune possibilité de contraindre vos locataire à partir avant l'échéance du bail, soit le 1er septembre 2015.